

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7692 SÉANCE DU 30 mars 2026

<b>Pierre Picard</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Yves Sioui	Chef familial
Maude St-Onge	Greffière

**NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE POUR LES EXERCICES  
2025-2026 À 2028-2029**

**Attendu que** le contrat de service de l'auditeur externe du Conseil de la Nation Wendat (« **Conseil** »), soit la firme Deloitte, s'est terminé lors de la présentation des états financiers 2024-2025, conformément à la résolution #7429 adoptée lors de l'assemblée régulière du 21 août 2023 et au sous-paragraphe 56(1)b) de la *Loi sur l'administration financière de la Nation [Wendat]* (« **Loi** »);

**Attendu que** Loi prévoit globalement, à son article 56, la nomination de l'auditeur externe, ses modalités ainsi que l'admissibilité d'un auditeur;

**Attendu que**, par la résolution #7651 adoptée lors de l'assemblée régulière du 27 octobre 2025, le Conseil a adopté la *Politique du Conseil de la Nation Wendat relative à l'audit externe* (« **Politique** ») et que son chapitre IV précise les modalités de nomination de l'auditeur externe;

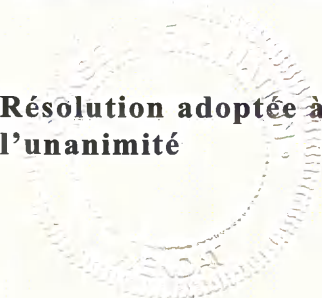
**Attendu que** le mandat d'audit externe doit être accordé à un auditeur admissible suivant le sous-paragraphe 56(3) de la Loi, qui mentionne notamment qu'il doit être un cabinet comptable membre en règle des ordres professionnels prescrits;

Page 1 de 3

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 31 mars 2026 Résolution adoptée à l'unanimité

  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE



**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7692 SÉANCE DU 30 mars 2026

**NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE POUR LES EXERCICES  
2025-2026 À 2028-2029**

**Attendu que** ces services d'audit externe sont qualifiés de services professionnels spécifiques suivant l'article 8 de la *Politique d'approvisionnement en biens et en services* (« **Politique d'approvisionnement** ») et qu'ils peuvent être accordés par appel d'offres ou de gré à gré, ce qui est confirmé par l'article 8 de la *Politique*;

**Attendu que**, malgré l'engagement contenu à la résolution #7429 quant au fait de procéder par appel d'offres, à la suite de l'évaluation des services rendus par Deloitte suivant le dernier contrat de service, le Conseil se déclare pleinement satisfait des prestations fournies par Deloitte et considère qu'un appel d'offres ne présenterait aucun avantage additionnel ni d'amélioration significative du niveau de qualité, de la valeur des services et qu'il serait peu probable que ce processus génère des économies pour le Conseil, notamment en raison des coûts associés à un changement d'auditeur;

**Attendu que** le Comité des finances et d'audit (« **Comité** ») a reçu le 6 novembre 2025 la proposition d'honoraires soumise au Conseil par Deloitte (« **Proposition d'honoraires** »);

**Attendu que** la Proposition d'honoraires prévoit des honoraires représentant un montant global de 658 050 \$ sur trois ans (exercices financiers 2025-2026 à 2027-2028) ainsi qu'une option de renouvellement pour l'exercice 2028-2029 à un montant de 227 150 \$, pour un total de 885 200 \$ (« **Honoraires** »);

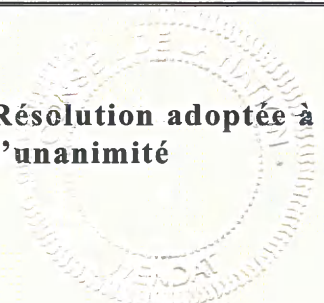
**Attendu que** ces Honoraires sont essentiellement équivalents à ceux ayant été déboursés pour l'exercice financier 2024-2025 et que l'indexation des coûts a été fixée à 2,7 % pour refléter l'Indice des prix à la consommation (IPC);

Page 2 de 3

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 31 mars 2026 Résolution adoptée à l'unanimité

Maude St-Onge  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE



**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7692 SÉANCE DU 30 mars 2026

**NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE POUR LES EXERCICES  
2025-2026 À 2028-2029**

**Attendu que** le Comité recommande au Conseil la nomination de la firme Deloitte à titre d'auditeur externe du Conseil pour les exercices financiers 2025-2026 à 2027-2028, incluant l'option de renouvellement pour 2028-2029, le tout conformément à la Proposition d'honoraires;

**Attendu qu'en** vertu de la Politique d'approvisionnement, tout engagement de plus de 100 000 \$ relève de l'autorité exclusive du Conseil.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René W. Picard, appuyé par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **De nommer** la firme Deloitte à titre d'auditeur externe du Conseil de la Nation Wendat pour les exercices financiers 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028 ainsi que, sous réserve de l'exercice de l'option de renouvellement, pour l'exercice 2028-2029, conformément à la proposition d'honoraires fournie par Deloitte;
- **D'autoriser** le Chef familial responsable des Finances et président du Comité des finances et d'audit à signer, pour et au nom du Conseil, tout engagement avec la firme Deloitte ainsi que les lettres de mission annuelles;
- **D'autoriser** la directrice des Finances et des Technologies de l'information à signer, exécuter et livrer tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

*[Fin de la résolution]*

Page 3 de 3

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 31 mars 2026 Résolution adoptée à l'unanimité

*Maude St-Onge*  
GREFFIÈRE  
MAUDE ST-ONGE

